

— LA GRATUITÉ —
AU MUSÉE DU LOUVRE
UN MUSÉE OUVERT À TOUS



LOUVRE

L'accès gratuit aux collections permanentes et aux expositions temporaires du musée du Louvre et du musée Delacroix est accordé¹ :

- Aux demandeurs d'emploi².
- Aux bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, AME, APA...).
- Aux titulaires de la Couverture maladie universelle (CMU, CMUC).
- Aux titulaires de la Carte solidarité transport.
- Aux demandeurs d'asile et aux réfugiés.
- Aux personnes en situation de handicap et à leur accompagnateur.
- Aux jeunes de moins de 26 ans résidant dans un des pays de l'Espace économique européen (EEE), quelle que soit leur nationalité.
- Aux jeunes de moins de 26 ans de toutes nationalités, le vendredi soir à partir de 18h.
Aux enseignants titulaires du Pass Éducation.
- Aux professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- **À tous les visiteurs le premier samedi du mois de 18h00 à 21h45 (dernier accès aux collections à 21h).**

1. Sur présentation d'un justificatif en cours de validité. Une pièce d'identité officielle sera demandée si le justificatif est dépourvu de photo.
2. Sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois.

Informations pratiques :

Le musée est ouvert de 9h à 18h tous les jours, sauf le mardi et certains jours fériés, et jusqu'à 21h45 les mercredi, vendredi et le premier samedi de chaque mois.

Standard du musée :
01 40 20 50 50

www.louvre.fr

Métro : Palais-Royal / Musée du Louvre
Bus : 21, 27, 39, 48, 68, 69, 72, 81, 95
Parc de stationnement voitures et autocars :
01 53 45 22 70

Nous sommes là pour vous aider dans l'organisation de vos visites.
N'hésitez pas à nous contacter.

Visites autonomes :
01 40 20 53 56

Visites avec un médiateur du musée :
01 40 20 51 77

Renseignements :
champsocial@louvre.fr
handicap@louvre.fr

